



EXTRA

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le 11/04/2023

ID : 029-212901615-20230403-DCM2023_2_3-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 22

Présents : 19

Votants : 19

N° 2023-2-3

L'an deux mil vingt-trois,

Le 3 avril à 20H

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Monsieur Philippe CARIOU est nommé secrétaire de séance.

Présents : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, CRENN Rachel, FRANCHETEAU Laurent, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie.

Excusés : CARLIER Morgane, GOURVES Muriel.

Absente : LE BOSSER Olivia.

Objet – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 517 722,75 €
- Un déficit de fonctionnement de 0,00 €

Affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice

- Résultat de l'exercice 2022 + 517 722,75 €
- Résultats antérieurs reportés + 100 000,00 €
- **Résultat à affecter** + 617 722,75 €

Solde d'exécution d'investissement :

- Résultat de l'exercice 2022 - 64 475,84 €
 - Résultats antérieurs reportés + 431 893,25 €
 - **Solde d'exécution d'investissement reporté** + 367 417,41 €
-

.../...

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Affiché le
ID : 029-212901615-20230403-DCM2023_2_3-DE

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité des suffrages exprimés d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2022, comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| ➤ Affectation en réserves R 1068 en investissement | 517 722.75 € |
| ➤ Report en fonctionnement R 002 | 100 000.00 € |

Le Maire,
David DEL NERO



Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Suivent au registre les signatures des membres présents.
Pour copie certifié conforme

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex , dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr